



*Nationaler Verein für Qualitätsentwicklung in Spitälern und Kliniken
Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques
Associazione nazionale per lo sviluppo della qualità in ospedali e cliniche*

Concept national de formation Réa- daptation

Décembre 2017 / Version 1.1



Table des matières

1.	Situation initiale	3
2.	Concept de formation national Réadaptation.....	5
2.1.	Elaboration des formations	6
2.2.	Groupes cible des formations	7



1. Situation initiale

Sur la base de la LAMal et sur mandat des partenaires sociaux, l'ANQ réalise des relevés de la qualité de manière homogène dans tout le pays dans le domaine résidentiel de la médecine somatique aiguë, de la réadaptation et de la psychiatrie. Elle coordonne la réalisation des mesures, élabore des évaluations comparables au niveau national et publie les résultats de manière transparente, quand la qualité des résultats est suffisante pour pouvoir faire des comparaisons entre les institutions. L'objectif de l'ANQ est de créer une base pour promouvoir ou amorcer les processus internes d'amélioration.

Le plan de mesure national Réadaptation de l'ANQ est en vigueur depuis début 2013. Toutes les institutions du domaine de la réadaptation exécutant des mandats de prestation, des conventions de services ou des conventions tarifaires cantonales dans le domaine de la réadaptation résidentielle pour des organismes de financement sont tenues de remplir les directives de ce plan de mesure. Cette récolte de données est une base pour réaliser par la suite des comparaisons au niveau national et les publier, si possible de manière transparente. Avec cette évaluation et publication des données récoltées au niveau national, l'ANQ remplit sa tâche de garantir l'assurance et le développement de la qualité.

Le plan de mesure Réadaptation comprend actuellement 3 modules:

- Module 1: Enquête nationale sur la satisfaction des patient-e-s en réadaptation
- Module 2: Réadaptation musculo-squelettique, neurologique et «autres réadaptations»¹
- Module 3: Réadaptation cardiaque et pulmonaire

Le module 1 ne fait pas l'objet du présent concept de formation.

Les relevés des modules 2 et 3 sont des recensements complets, les données sont relevées chez tous les patient-e-s dont le diagnostic figure ci-dessus. De manière générale, l'indication de la patiente ou du patient est déterminante pour la définition des instruments à utiliser lors des relevés à l'admission et à la sortie de l'institution.

¹ La catégorie «autres réadaptations» est une solution transitoire de la même manière que les directives du module 2. Cette catégorie englobe les domaines de la réadaptation suivants: réadaptation gériatrique, réadaptation en médecine interne et oncologique, réadaptation en cas de paraplégie, réadaptation psychosomatique, réadaptation pédiatrique.

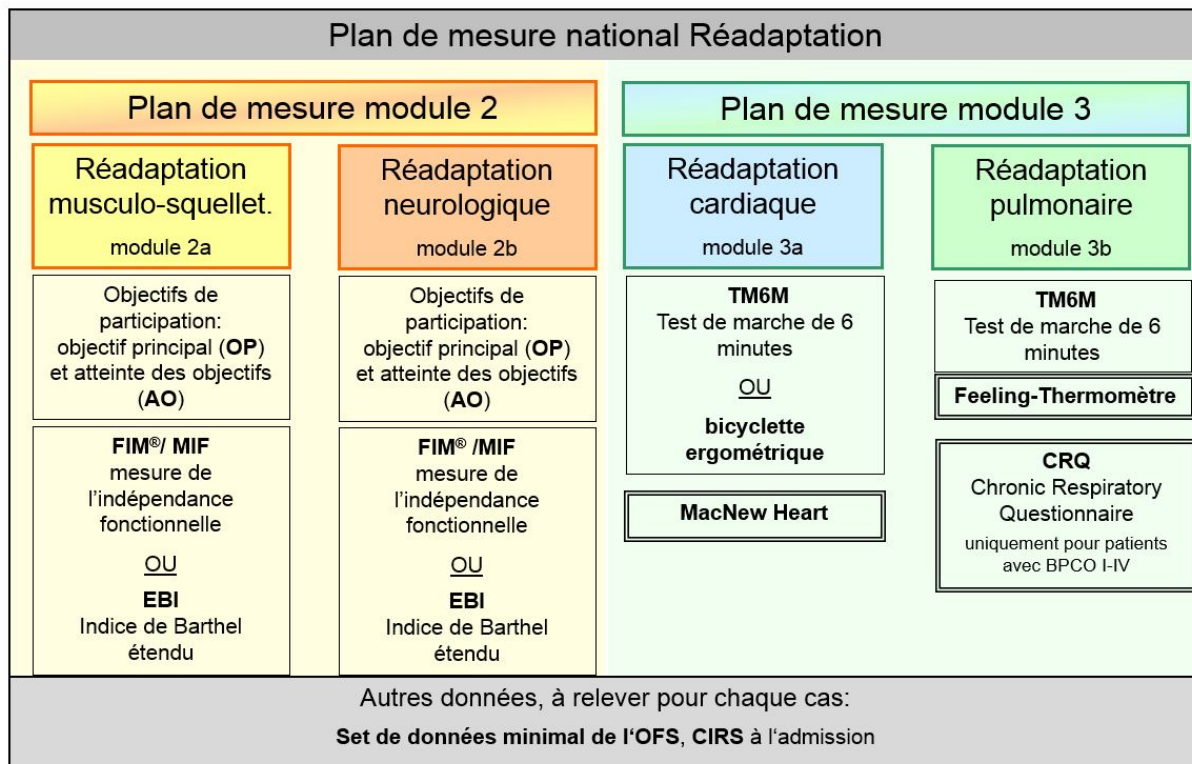


Illustration 1: Plan de mesure national Réadaptation Modules 2 et 3

La plupart des instruments utilisés sont des évaluations faites par des tiers, remplies par l'équipe Réadaptation, 3 instruments sont utilisés par la patiente ou le patient (Illustration 1: Aperçu du plan de mesure).

De manière générale, les cliniques sont, conformément à l'accord national sur la qualité, responsables de la récolte des données dans leur institution. Pour l'ANQ, une qualité élevée des données pour tous les instruments et une récolte homogène sur le plan national constituent la pierre angulaire de toute évaluation et publication de résultats. Il s'agit de faire accepter et de maintenir les évaluations et les publications dans la réadaptation résidentielle auprès des cliniques, mais aussi auprès des cantons, des assurances et du grand public.

A travers les manuels sur la procédure et les données ainsi que des manuels spécifiques aux instruments et d'autres informations (voir <http://www.anq.ch/fr/readaptation/documentation-pour-le-plan-de-mesure/>), l'ANQ et l'institut d'analyse de la Charité offrent des informations écrites pour récolter et transmettre les données conformément aux règles. De plus, la Charité donne aux cliniques des feed-backs sur la qualité des données lors de chaque transmission de données. En plus du rapport national sur la qualité des données, les cliniques reçoivent un rapport sur la qualité des données spécifiques à leur clinique.

Dans la phase d'introduction du plan de mesure national Réadaptation, l'ANQ a proposé des formations initiales. Par la suite, il a été décidé que le personnel traitant transmette ses connaissances au sein des cliniques. Ces formations décentralisées n'ont cependant pas eu l'effet escompté et on constate un besoin important en formations. Cela se vérifie également dans la qualité des données récoltées dans le



cadre du plan de mesure Réadaptation. Début 2014, PLATEFORME-REHA.ch a pris l'initiative de développer en collaboration avec le centre de formation « Espace Compétences » un concept de formation à différents niveaux dans le but de former tous les groupes professionnels actifs dans la réadaptation résidentielle. Indépendamment de cela, dès 2015, l'ANQ a réagi au manque de formations en soutenant au niveau organisationnel «H+ Bildung» et «Espace Compétences» dans la conception et l'offre de formations.

Le présent concept de formation national Réadaptation se base sur le concept de formation de PLATEFORME-REHA.ch et a été perfectionné avec le concours actif de SWISS Reha et PLATEFORME-REHA.ch. Par ailleurs, SWISS Reha soutient également la future mise en oeuvre du concept de formation.

2. Concept de formation national Réadaptation

Dès 2017, le concept de formation national Réadaptation, basé sur le concept de formation de PLATEFORME-REHA.ch, vise à garantir un relevé des données le plus homogène possible au niveau national ainsi qu'une qualité élevée des données récoltées dans le cadre des modules 2 et 3 du plan de mesure Réadaptation.² De plus, il faudrait transmettre au personnel actif dans le domaine de la réadaptation une vision globale du rôle de l'ANQ, de l'intégration des mesures de l'ANQ et de la réadaptation dans le système de santé suisse, des défis actuels et de la signification du plan de mesure Réadaptation pour leur institution.

Avec le présent concept de formation, les formations dans le domaine de la réadaptation résidentielle sont pour la première fois homogènes au niveau du contenu dans toutes les régions linguistiques. L'ANQ confie le mandat de l'organisation et de la réalisation des formations à «H+ Bildung» pour la Suisse alémanique et à «Espace Compétences» pour la Suisse romande et le Tessin et conclut les contrats correspondants avec les deux organismes de formation. Les accords nécessaires liés aux droits de licence sont réglés en collaboration avec les titulaires de licence et les organismes de formations. L'ANQ se réserve la responsabilité des contenus et du développement éventuel des formations. Il est communiqué de façon claire aux cliniques et au grand public que les formations sont réalisées sur mandat de l'ANQ. Les deux organismes de formation sont régulièrement en contact ainsi qu'avec l'ANQ, afin de garantir une coordination étroite des formations.

² Le premier et le deuxième niveau du concept de formation de PLATEFORME-REHA.ch sont repris et développés.

2.1. Elaboration des formations

Les formations ont lieu à deux niveaux. Le premier niveau du concept de formation prévoit une formation de base. Par la suite, des formations spécifiques sur les différents instruments du plan de mesure sont proposées (voir illustration 2).

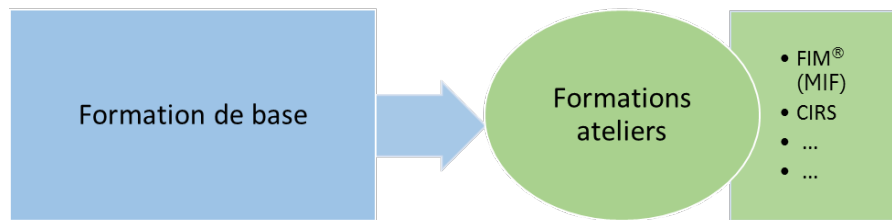


Illustration 2 Elaboration des formations

La formation de base a pour but de transmettre des connaissances sur l'intégration, les liens et les défis de la réadaptation résidentielle au niveau national et en particulier d'améliorer la compréhension du sens et du but des mesures de qualité de l'ANQ afin que toutes les personnes participant à la récolte de données sachent pourquoi ces données sont récoltées et quel en est la plus-value pour la clinique. Elle contribue ainsi à l'objectif premier des formations: l'amélioration de la qualité des données. Dans la formation de base, les participant-e-s sont accueillis dans leur position, pris au sérieux et considérés comme capables d'action, faisant partie d'un tout et intégrés à l'effort commun pour offrir aux patient-e-s Réadaptation le meilleur traitement possible.

Après la présentation des principes fondamentaux de l'ANQ, les objectifs de la formation doivent aborder concrètement les relevés du plan de mesure Réadaptation et leur intégration dans le quotidien et les processus des cliniques. De plus, la formation de base aborde les liens avec d'autres systèmes de mesure nationaux, le rapport avec d'autres concepts cadres, les interactions avec les groupes de défense d'intérêts et les associations professionnelles dans le paysage suisse de la réadaptation ainsi que le lien entre les relevés de l'ANQ et la planification hospitalière.

Les formations spécifiques aux instruments s'appuient sur la formation de base, c'est pourquoi ces formations spécifiques n'abordent plus les questions relatives à l'ANQ et aux relevés de la qualité. L'accent de ces formations spécifiques est mis sur la garantie d'une récolte homogène de données pour chaque instrument sur le plan national. Après la formation, les participant-e-s doivent pouvoir utiliser l'instrument dans l'institution de manière fiable et si possible former d'autres personnes dans l'institution (principe former des formateurs/-trices). Le choix des instruments à enseigner se base sur l'« assurance qualité Réadaptation » et sur leur importance jugée par des expert-e-s en réadaptation. Il s'agit actuellement du FIM® (débutants et avancés) et des formations CIRS. Les formations sont accompagnées de matériel d'information de l'ANQ. L'ANQ se charge des éventuelles licences en lien avec des formations spécifiques aux instruments.

2.2. Groupes cible des formations

Les formations s'adressent à tous les groupes professionnels travaillant dans la réadaptation résidentielle avec des patient-e-s. Cela concerne en particulier le personnel de soin, les thérapeutes et les médecins. Cette liste n'est pas exhaustive. Les personnes pour qui la compréhension des processus et du contexte des relevés de l'ANQ est essentielle pour l'exercice de leur profession font aussi partie du groupe cible des formations.

La formation de base est recommandée en particulier à ceux qui ne sont pas actifs dans le domaine de la réadaptation depuis longtemps ou alors qui sont à nouveau actifs après une interruption afin de clarifier le contexte dans lequel sont réalisés les relevés de l'ANQ et celui spécifique à la clinique. De plus, la formation de base est également recommandée aux expert-e-s de longue date de la réadaptation comme « remise à niveau » et clarification du contexte dans lequel sont réalisés les relevés de l'ANQ. Les formations spécifiques aux instruments s'adressent aux groupes professionnels qui sont soumis à la récolte et au traitement de données avec les différents instruments. Les connaissances de la formation de base sont nécessaires pour suivre les formations spécifiques aux instruments. Pour cette raison, l'ANQ aimerait inviter les cliniques à tirer profit au maximum de la formation de base.

L'objectif à long terme est de rendre la formation de base obligatoire pour les formations spécifiques aux instruments requérant des connaissances de la formation de base.

Les formations sont données si possible dans les trois régions linguistiques et dans les trois langues nationales; l'allemand, le français et l'italien. Autrement, une traduction simultanée est proposée.